

CHAMONIX-MONT-BLANC Le magazine de la mairie de Chamonix-Mont-Blanc FÉVRIER 2022



3

PARTICIPATION CITOYENNE : BILAN 2021 **ET PERSPECTIVES 2022**

8-9

PETITE ENFANCE : UN VÉRITABLE **PROJET ÉDUCATIF**

10

FAVORISER LE LOGEMENT SOCIAL

AÎNÉS : CHAMONIX SOLIDAIRE

12-13

CULTURE : DEUX NOU-VEAUX ÉQUIPEMENTS **D'EXCEPTION**

RETROUVEZ NOS INFORMATIONS

- > www.chamonix.fr
- > Facebook Mairie de Chamonix-
- > LinkedIn

HÔTEL DE VILLE 04 50 53 11 13 Lundi au vendredi, 8h30 - 12h / 13h30 - 17h sur rendez-vous URGENCE ADMINISTRATIVE 04 50 53 07 36 URGENCE TECHNIQUE 04 50 53 75 29 PERMANENCE MAIRIE 06 24 33 66 10 72 HEURES (N° VERT) 0800 34 55 10

MAIRIE ANNEXE ARGENTIÈRE 04 50 54 03 06 RÉGIE INTERCOMMUNALE CHAMONIX PROPRETÉ 04 50 53 41 94 DÉCHETTERIES Closy 04 50 54 68 94 Bocher 04 50 55 18 64

MUSÉE DES CRISTAUX 04 50 54 78 39 **MUSÉE ALPIN** 04 50 55 29 46 MAISON DE LA MÉMOIRE ET DU PATRIMOINE JANNY COUTTET 04 50 54 78 55 MÉDIATHÈQUE 04 50 53 34 82 **CENTRE SPORTIF RICHARD BOZON** 04 50 53 09 07 Patinoire 04 50 53 12 36 Tennis / Squash 04 <u>50 53 28 40</u> MIC 04 50 53 12 24 **CLUB DES SPORTS** www.chamonixsport.com

Chamonix 04 50 53 11 57 Argentière 04 50 54 16 36 OFFICE DE TOURISME www.chamonix.com Chamonix 04 50 53 00 24

Argentière 04 50 54 02 14

POLICE MUNICIPALE
04 50 53 75 02 / 06 25 42 02 32
GENDARMERIE 17
POMPIERS 18
PGHM 04 50 53 16 89
SECOURS INTERNATIONAL 112
SAMU 15
HÔPITAL 04 50 53 84 00

PERMANENCES « INFO RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE » Le mercredi, RDC de la mairie, 9h - 12h 04 56 19 19 19

CONCILIATEUR DE JUSTICE François BRUNERO 07 56 88 74 61 / francois.brunero@conciliateurde justice.fr

Directeur de la publication Éric Fournier Réalisation Direction de la Communication Maquette Cynthia Durand Photographies Jean-Marc Milhomme & D. R. Impression Plancher

ÉDITO DU MAIRE

< Être à vos côtés pour relever les défis >

her(e)s toutes et tous,

Ce premier numéro de l'année est l'occasion de vous adresser les vœux de la collectivité, le contexte sanitaire nous ayant une fois de plus contraint à annuler la traditionnelle cérémonie.

Avec toute l'équipe municipale, nous serons à vos côtés en 2022 pour relever les nombreux défis qui nous font face. Malgré tout ce que ces temps recèlent d'incertitudes, que cette année soit pour vous gage de santé et de réussite dans vos projets. Qu'elle nous permette bien évidemment de nous retrouver plus librement et pleinement, en famille et entre amis et de continuer à prendre soin les uns des autres dans un esprit de solidarité.

Je nous souhaite ensuite une année pleine d'énergie et d'audace pour continuer à engager Chamonix sur de nouvelles trajectoires et accélérer les transitions de toute nature.

Une année avec plus de nature et plus de culture. À cet égard, le nouveau musée des cristaux et la salle de spectacle EMC2 que vous avez été nombreux à inaugurer récemment, et prochainement le musée du Mont-Blanc rénové représentent autant de formidables atouts pour valoriser notre exceptionnel patrimoine naturel et culturel.

Ce que je retiendrai de 2021 ? Avant tout l'extraordinaire capacité d'adaptation dont nous avons su faire preuve collectivement pour continuer à faire vivre notre territoire au plus près de nos concitoyens. La mobilisation au quotidien des élus et services qui ont garanti la continuité du service public dans ce contexte inédit, mais aussi contribué grandement à la lutte contre l'épidémie en organisant pas moins de 8 centres de vaccination, nous permettant aujourd'hui de faire face à la cinquième vague. On leur a parfois demandé l'impossible, je pense notamment à notre service enfance, éducation et solidarité qui a dû et doit encore faire face à de nombreux manques de personnels.

Je veux aussi souligner la résilience de nos acteurs socio-économiques, que



nous nous sommes efforcés de soutenir depuis le début de la crise notamment au travers d'un véritable budget de relance et de maintien du soutien à la vie associative. Ils doivent cet hiver commencer à y voir plus clair, avec une fréquentation lors des vacances de Noël qui avoisine de 10 points celle de 2019 et des réservations similaires pour février. Nous ne lâchons rien pour 2022, avec un budget qui confirme nos ambitions tant pour la préservation de notre cadre de vie que le développement d'un projet de territoire à l'échelle de la Vallée résolument tourné vers une économie durable.

Nous porterons nos efforts également en 2022 pour accélérer la transition énergétique notamment en matière de qualité de l'air avec l'aboutissement je l'espère d'une zone à faible émission pour la Vallée de l'Arve, la poursuite de nos dispositifs volontaires d'aide à la rénovation énergétique et la définition d'un plan de mobilité simplifiée pour développer la part d'utilisation des transports en commun et de mobilités douces.

Saluons enfin les fruits de notre politique en faveur du logement permanent, avec la confirmation du dépassement de la barre de 9000 habitants pour la commune de Chamonix. Nous poursuivons notre inlassable combat pour permettre à ceux qui le souhaitent de vivre à l'année dans notre vallée unique, ce qui paie puisque le gouvernement vient d'annoncer la prochaine révision de notre classement de zone de tension immobilière demandée depuis de nombreuses années, mais aussi en continuant d'étendre notre parc de logement social comme vous le verrez dans ce numéro.

Bonne lecture!

CATOYENNE

PARTICIPATION CITOYENNE



2^E ADJOINT Relations aux administrés et participation citoyenne

1 Quel premier bilan faites-vous des actions de « participation citoyenne »?

Nous sommes entrés dans une véritable structuration de cette mission. Un service a été créé au sein de la collectivité pour écouter les habitants, dialoguer avec eux et prendre en considération leurs observations. Une plateforme jeparticipe.chamonix.fr est en ligne. Près de 200 personnes se sont déjà inscrites. Elle a proposé quatre questionnaires sur des sujets différents touchant la vie quotidienne comme l'habitat et la MJC. Près de 1500 chamoniards ont aussi choisi le nom de leur nouvel espace culturel. Nous avons relancé les comités de villages et nous avons ouvert une permanence dans le quartier des Pèlerins, chaque 1^{er} lundi du mois. Nous apprécions cet échange direct avec la population.

Quels sont les défis de la participation citoyenne pour les prochaines années?

Nous allons tout d'abord publier une charte qui explique la démarche et la manière de participer au sein de notre commune. Ensuite, et pour la première fois, nous allons proposer un budget participatif. Les bases sont posées en 2022 (calendrier, soumission des projets par les habitants, analyse puis mise au vote des projets validés) et dès 2023 une enveloppe de 100 000€ sera fléchée pour le financement de projets participatifs.

Nous voulons faire la démonstration que participer est utile, que des projets souhaités et portés par les habitants peuvent se réaliser.

Je crois beaucoup par ailleurs au développement d'une application mobile qui permettrait au plus grand nombre de s'impliquer sans se déplacer dans une réunion publique, ce qui prend du temps et où il est souvent intimidant de prendre la parole. Elle permettra de signaler sans dénigrer, d'informer sans dénoncer et d'échanger avec la collectivité en toute simplicité.

Nous allons également travailler sur une refonte des comités de villages en favorisant les questions en amont. Nous espérons aussi pouvoir identifier des « citoyens relais » qui travailleraient en concertation avec les « conseillers de secteurs » pour nous faire remonter les soucis du quotidien, auxquels nous attachons la plus grande attention.

3 Quel message essentiel voulezvous faire passer?

Rendre la ville plus agréable à vivre et plus belle est l'affaire de tous. Nul besoin d'être initié pour participer, pour s'engager. Nous sommes tous acteurs. C'est par l'action commune des élus et des habitants que cela sera possible. Nous souhaitons que de nouvelles personnes s'intéressent à la vie publique, les jeunes notamment.



PARTICIPEZ À LA VIE DE VOTRE COMMUNE

Inscrivez-vous sur le site de la participation citoyenne > jeparticipe.chamonix.fr

Écrivez-nous

> participation@chamonix.fr













Chamonix, dimensions sport et culture



6 novembre 2021
Le club de hockey de Chamonix a 110 ans!
© Alexandre Juillet - Pionniers de Chamonix



cembre 2021 au 2 janvier 2022 La Région des lumières » projeté sur l'église et la montagne









26 novembre 2021 Conférence du psychosociologue Jean Epstein avec nos personnels de la petite enfance









Chamonix, au plus près de chacun

PETITE E



UNE PRIO

la ville de



1^{RE} ADJOINTE **Délégation générale, administration générale et services à la personne**

« La ville de Chamonix a fait de l'accueil de la petite enfance l'une de ses priorités » avance Aurore Termoz, 1re adjointe au maire. « Faire garder son enfant, le plus souvent pour pouvoir exercer une activité professionnelle, est aujourd'hui une nécessité. La collectivité s'efforce de répondre aux demandes croissantes des familles, pour que chaque parent trouve la solution la plus adaptée à ses besoins de garde ». Elle dispose d'équipements de tailles variables, bien répartis dans la ville et qui offrent aux familles des modalités de fonctionnement diverses. Nos quatre structures collectives ont une capacité de 134 places : 66 aux Petites cordées à Chamonix centre, 35 pour la Grainederie des Pèlerins, 23 pour les P'tits Damou à Argentière et 10 places à la micro-crèche des Praz. Auxquelles il faut ajouter les 6 places de la crèche familiale Les P'tis Boutch aux Pèlerins. Soit un total de 140 places.

Plus de cinquante professionnelles diplômées et formées à la psychologie de l'enfant, directrices, infirmières, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, assistantes de crèche, cuisinières, lingères constituent une équipe motivée dont l'ambition principale est de reconnaître en chaque enfant une personne unique et de l'aider à s'épanouir au

sein d'une collectivité. « Pour cela, nos personnels mettent en œuvre au quotidien un véritable projet éducatif qui vise au développement personnel de l'enfant » poursuit Aurore Termoz. Nos équipes l'accompagnent vers sa propre autonomie, à son rythme en observant ses compétences. Elles l'amènent à découvrir, expérimenter et éveiller sa curiosité pour apprendre par lui même et favorisent son éveil en proposant de multiples activités sensorielles, artistiques et créatives. Elles respectent également les besoins fondamentaux et le rythme de l'enfant et assurent sa sécurité affective et physique. Nos équipes ont notamment été formées au « Langage des signes pour bébé », technique complémentaire à l'apprentissage de la communication chez de très jeunes enfants en utilisant des gestes pour illustrer des mots courants et qui constitue ainsi une véritable passerelle vers l'acquisition du langage. Nous favorisons également la rencontre entre générations en organisant des temps d'échange entre jeunes enfants et personnes âgées autour du jardinage, de la musique, de la pâtisserie, de la gym... De même, des activités privilégiées sont proposées grâce à des partenariats avec d'autres structures de nos collectivités telles que l'École de musique ou les médiathèques pour l'organisation d'ateliers.





La Grainederie aux Pèlerins

NFANCE



RITÉ POUR **Chamonix**

Nous souhaitons entretenir le meilleur dialogue avec les parents. Les crèches peuvent aussi être des lieux pour se rencontrer et pour s'informer sur l'évolution des enfants. Ces moments d'accompagnement à la parentalité, autour d'un café par exemple comme cela a été mis en œuvre aux Petites cordées à Chamonix, sont utiles pour partager les expériences des parents, faire part d'une satisfaction ou d'une difficulté. Pour ouvrir des perspectives, nous avons invité le 26 novembre dernier Jean Epstein,

psychosociologue, expert référent de la petite enfance, à intervenir devant les parents sur le thème de la juste place de chacun dans l'éducation des enfants. Jean Epstein, spécialiste des questions relatives à l'éducation et à la famille, est également intervenu auprès de nos professionnelles en organisant un groupe de travail ouvert aux agents des services petite enfance et périscolaire, aux personnels de la MJC et à des représentants de l'Éducation nationale.



Les Petites cordées à Chamonix centre



Les P'tits Damou à Argentière

METTRE VOTRE ENFANT EN CRÈCHE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Un contrat écrit est conclu pour l'établissement sur la base des besoins exprimés par la famille : accueils régulier, ponctuel, occasionnel ou d'urgence. Il comprend la prise en charge de l'enfant dans la structure, les repas et les soins d'hygiène. Le paiement est fixé au réel, sur le temps d'accueil réservé, étant entendu que le dépassement d'heures est facturé en sus. Le tarif horaire est déterminé en fonction de la composile barème de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) dont le montant plancher et plafond est réactualisé chaque année au 1er janvier à la fois par la CNAF et par le gestionnaire. La participation demandée aux familles ne couvre qu'une partie du coût réel de la crèche.

Pour tout renseignement sur l'ensemble de nos crèches: Service Petite Enfance de la mairie de Chamonix-Mont-Blanc Hôtel de Ville - B.P. 89 - F 74402 CHAMONIX-MONT-BLANC Cedex petite.enfance@chamonix.fr 04 50 53 92 15





LOGEMENT

Deux décisions importantes pour favoriser le logement à Chamonix : préemption d'un ancien gîte pour créer des logements saisonniers et adoption d'une charte pour la construction de logements sociaux.



3^E ADJOINTE **Logement**

biliers privés. Bien que sa valeur ne soit qu'incitative, elle met en musique l'obligation légale inscrite au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de 25% de logements sociaux pour toute construction supérieure à 300m² dans le parc immobilier privé, dans l'attente du passage à 50% proposé dans le Plan d'Aménagementet de Développement Durable (PADD). Elle garantira également que les besoins de la collectivité soient respectés. Elle maintiendra ainsi la mixité et une égalité d'accès à des logements sociaux décents et de qualité, qui ne soient pas majori-

tairement des logements en soussol (appelés également « souplex ») ou des caves aménagées. La charte sera un outil supplémentaire de développement de la « politique logement » de la commune. Le logement principal ne doit pas être secondaire! La promotion auprès de tous les opérateurs immobiliers favorisera leur adhésion à cet objectif majeur initié par la commune. Aujourd'hui, on peut d'ores et déjà compter 30 logements qui seront reversés vers le parc de logements permanents dans les années à venir.

Le Conseil municipal du 14 décembre 2021 a adopté deux décisions importantes pour favoriser le logement à Chamonix. Les élus ont tout d'abord voté la préemption de l'ancien gîte « La Tapia » qui était en vente et la collectivité l'a acquis pour un montant de 1,1 million d'euros. Le bâtiment, actuellement composé de 9 chambres individuelles et de parties communes, est situé à la Frasse et est de bonne qualité. Il est par ailleurs proche de toutes les commodités. Cette acquisition va permettre à la commune de renforcer son offre de logement saisonnière. Des travaux seront prochainement programmés afin d'aménager plusieurs appartements destinés à des travailleurs saisonniers. Pour mémoire, le parc communal de logements saisonniers est aujourd'hui de plus de 200 unités, auxquelles il convient d'ajouter les 60 à 70 logements mobilisés dans le cadre de l'agence immobilière sociale soutenue par la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix.

Dans ce même conseil du 14 décembre 2021, les élus ont adopté une charte pour la construction de logements sociaux. Cette dernière vise à privilégier le logement permanent, locatif ou en accession à la propriété, et fixe le cadre du dialogue entre la commune et les opérateurs immo-



L'ancien gîte « La Tapia » va devenir une résidence pour saisonniers

FAMILLE

AÎNÉS

CHAMONIX SOLIDAIRE

avec ses aînés



CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE **Aînés**

1 Êtes-vous particulièrement préoccupée par la situation de nos anciens en cette période de pandémie?

Nous sommes tous très attachés au bien-être de nos anciens, notamment en cette période de crise sanitaire qui s'éternise et rend les contacts encore plus difficiles. Nous nous efforçons d'être présents à leurs côtés au quotidien par de multiples actions. En prenant de leurs nouvelles, en portant des repas à domicile, en organisant des activités ou en favorisant le lien social comme c'est le cas, par exemple, pour les locataires des logements au-dessus de la crèche des « Petites cordées ». Il est de notre devoir d'être solidaires et d'agir.

Qu'a mis en œuvre la mairie de Chamonix pour ses aînés en cette fin d'année?

Les restrictions sanitaires empêchant à nouveau d'organiser un véritable repas de Noël pour nos aînés, la Communauté de communes a décidé d'offrir à tous ses administrés de plus de 75 ans, un colis composé de bons produits. Nous avons travaillé dès le mois de juin avec les représentants des quatre communes de la vallée à la fois pour identifier toutes les personnes concernées qui ont été contactées indi-

viduellement mais aussi pour trouver des fournisseurs. Nous avons aussi contacté d'autres communes pour voir ce qu'elles proposaient. Les résidents de l'Ehpad de Chamonix, les plus fragiles d'entre nous, n'ont pas été oubliés. Le 8 décembre 2021, un repas de fête exceptionnel a été spécialement concocté par nos cuisiniers de la cuisine centrale avec notamment du foie gras maison, du filet mignon de veau aux éclats de marrons et une bûche de Noël. Par ailleurs, la mairie a offert à l'ensemble des résidents de l'Ehpad des cadeaux, eau de toilette pour les femmes, duo gel douche pour les hommes. Pour rappel par ailleurs, en collaboration avec le service Espaces verts, nous avions apporté à l'Ehpad au mois de juin fleurs, légumes et terreau pour permettre à nos aînés de faire des plantations et donner vie aux jardinières de la résidence.

3 En quoi la Salle de convivialité est-elle primordiale pour nos anciens?

La belle reprise de ses activités constatée en milieu d'année a malheureusement à nouveau été récemment contrariée. Mais nous ne désarmons pas! Le forum organisé en septembre présentant de multiples activités a été une véritable réussite. Nous avons pu organiser une sortie à Yvoire dont tout le monde était très content. Le spectacle de la troupe « En visite Simone » a pu être proposé au Majestic le 20 décembre et a été très apprécié.



Repas de Noël à l'Ehpad le 8 décembre



Spectacle au Majestic le 20 décembre



Sortie à Yvoire le 19 octobre

CULTURE SOLUTION OF THE COLUMN COLUMN

CULTURE

LA VILLE SE DOTE D'UN NOUVEL

espace culturel d'exception: EMC2



CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

Culture et animation

Nos habitants et nos visiteurs l'attendaient et le méritaient. Chamonix est désormais doté d'un Espace culturel d'exception. EMC2, après plus de 20 mois de travaux, a été inauguré par nos élus le samedi 4 décembre 2021 devant une foule curieuse et enthousiaste et en présence de tous les acteurs culturels de la vallée. Il suffisait de regarder les visages souriants (même avec masque) et d'écouter les commentaires élogieux sur la qualité de la structure pour se convaincre qu'il y avait une attente et que cette attente était désormais pleinement satisfaite.

« L'Espace Culturel Michel Croz (EMC2) sera le lieu de toutes les expressions artistiques, un formidable terrain de jeux pour comédiens, musiciens, conteurs et autres passeurs d'émotions, où la ville organisera désormais sa saison culturelle mais aussi des événements, où les associations pourront également présenter leurs actions » avance Juliette Martinez, conseillère municipale en charge de la culture.

Ce projet innovant, souhaité et élaboré par les élus, est réalisé au cœur de Chamonix dans un ensemble exceptionnel imaginé dans les années 70 par l'architecte français Roger Taillibert et l'ingénieur suisse Heinz Hisler. Les architectes Didier Onde et Nathalie Sebbar ont investi une voûte en béton pour concevoir cette nouvelle salle -300 personnes assises ou 500 personnes débout grâce à des gradins amo-

vibles, scène escamotable de 110 m² qui permettra des usages multiples répondant à la richesse des activités de notre territoire.

Comme l'a dit Aurore Termoz, 1^{re} adjointe au maire, lors de l'inauguration, cette réalisation est doublement vertueuse: « sur le fond, car il s'agit bien d'un espace ouvert à tous citoyens, associations, artistes et simples mortels... Sur la forme, car l'enjeu était de réhabiliter un lieu désaffecté, sans consommer plus d'espace non bâti,

un lieu qu'il aurait été difficile de trouver en cœur de ville, dans le respect de la cohabitation avec les résidents, à proximité d'une place qui permet d'en prolonger l'usage, et d'un parking, de la gare et d'un arrêt de bus, de la piste cyclable. »

Place désormais au spectacle! Nous vous attendons nombreux!

Retrouvez toute la programmation et la billetterie en ligne sur chamonix.fr ou au 04 50 53 75 17.





© Christophe Boillon

Au moment de boucler ce bulletin, nous apprenons avec tristesse le décès le 15 janvier de Didier Onde, architecte qui avait travaillé récemment sur la rénovation du Musée des cristaux et la construction de l'Espace culturel Michel Croz, après s'être investi notamment dans la réalisation de l'École de musique (EMDI) et la rénovation de la grande salle du Majestic. Nos sincères pensées vont à ses proches.



CULTURE

INAUGURATION DU

Musée des cristaux

Le Musée des cristaux de Chamonix a ouvert à nouveau ses portes au public le dimanche 19 décembre 2021. Il avait été inauguré la veille par nos élus en présence de tous ceux qui ont contribué à son importante rénovation. Avec des collections considérablement enrichies, en provenance de tous les continents, il est désormais l'un des plus beaux musées minéralogiques français. Il fera le bonheur des amateurs de « cailloux », qu'ils soient curieux de joyaux et de bijoux, amoureux du patrimoine local ou cristallographes avertis.

C'est suite à deux acquisitions exceptionnelles que la Mairie de Chamonix-Mont-Blanc a pris la décision d'agrandir l'espace muséal existant et de créer un musée de minéralogie de tout premier plan : le don de la collection Claude Julien Ducarre au club de minéralogie et le legs Michel Jouty à la Mairie de Chamonix-Mont-Blanc.

La situation du musée, au pied du massif du Mont-Blanc, parcouru chaque été par des cristalliers-collecteurs, avec lesquels il entretient une relation forte, lui permet de présenter désormais la plus riche et la plus complète collection de minéraux alpins de France.

Le parcours d'exposition propose un cheminement qui débute à Chamonix pour amener le visiteur à la découverte de toute la minéralogie du monde. Le nombre de minéraux exposés a été multiplié par trois par rapport au musée précédent : près de 1900 pièces sont visibles sur un espace de 700 m². La scénographie, volontairement sombre dans les salles, fait ressortir tout l'éclat des pièces exposées en vitrine. Grâce à un soclage de qualité et une attention toute particulière portée aux éclairages, la disposition de chaque pièce a été pensée pour la mettre en valeur au regard des visiteurs.





© Éric Courcier



Aigue Marine - Pakistan



Dioptase - République du Congo

© Éric Courcier



LUTTE CONTRE LE COVID



CAMPAGNES DE VACCINATION

et de dépistage

Une de nos missions essentielles est de prendre soin. Prendre soin au quotidien des plus fragiles, des plus faibles et en période de pandémie, comme celle que nous vivons depuis le printemps 2020, de prendre soin de tout le monde. Pour cette raison, la collectivité a souhaité contribuer à l'effort vaccinal en organisant des centres de vaccination éphémères sur son territoire.

Pas moins de huit centres ont déjà été ouverts. Dans un premier temps, en mars et en avril 2021, pour les publics prioritaires (personnes âgées et personnes atteintes de pathologies à très haut risque vital), puis en août, septembre, novembre et décembre 2021 ainsi qu'en janvier et février 2022, pour l'ensemble des publics, y com-

pris les jeunes. Ce sont ainsi des milliers de personnes qui ont pu se faire vacciner.

La gestion de cette crise du Covid a été prise à « bras le corps ». L'organisation de ces centres de vaccination a été rendue possible par l'engagement de nombreux professionnels qu'il convient de remercier : médecins hospitaliers et libéraux en exercice ou retraités ayant repris du service, infirmières, bénévoles de la Croix Blanche, services de la délégation départementale de l'ARS, personnels de l'Hôpital de Chamonix et notamment de la pharmacie, agents du SDIS, élus et personnels des collectivités qui ont assuré la logistique ainsi que l'accueil du public dans des lieux sécurisés, dans un premier temps au Majestic puis dans les locaux de l'ancienne trésorerie de Chamonix. Chacun s'est adapté à la situation avec compétence et dans un esprit de solidarité, conscient de l'accomplissement d'une mission d'intérêt général. C'est ce dont témoigne Michel Moriceau, président du Conseil de surveillance des Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc dans le portrait que nous lui consacrons dans la dernière page de ce bulletin.

Au vu du contexte sanitaire, et afin de renforcer les moyens mis en œuvre par les laboratoires et pharmacies du territoire, la collectivité a également favorisé l'installation de centres de dépistage dès le mois de septembre 2020, organisés en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé, la Croix Rouge puis avec une société privée.

POUR RAPPEL

Merci de respecter les gestes barrière, y compris dans les manifestations avec passe sanitaire et pour les personnes vaccinées. Lavez-vous les mains régulièrement. Utilisez des mouchoirs à usage unique. Ne vous touchez pas le visage. Respectez une distance physique de 2 mètres. Utilisez un masque chirurgical lorsque cette distance ne peut être respectée. Aérez les pièces le plus souvent possible. Ne serrez pas la main et évitez les embrassades.







Nos agents mobilisés pour le centre de vaccination dans l'ancienne trésorerie de Chamonix

BRÈVES



RÉCEPTION D'UNE DÉLÉGATION NÉPALAISE

Le maire de Chamonix-Mont-Blanc Éric Fournier, en présence d'élus et de membres de la Compagnie des guides, a reçu le 19 novembre 2021 une délégation népalaise menée par M. Chiri Babu Maharjan, maire de Patan, importante ville d'art et d'histoire à 6 km de Katmandou, et M. Binod Khakurel, président du Collectif France Népal. Au programme de la rencontre : le renforcement des liens déjà existants entre la ville de Chamonix et le Népal au travers de plusieurs projets de coopération internationale autour du développement durable des territoires de montagne et d'échanges culturels.

CHAMONIX-MONT-BLANC A 100 ANS!

On l'appelait autrefois Chamouni ou Chamouny puis Chamonix. Depuis le décret du Président de la République du 14 novembre 1921 (J.O. du 25 novembre 1921), la commune s'appelle Chamonix-Mont-Blanc (avec trois capitales et deux traits d'union, comme tous les noms composés des communes de France). La demande avait été formulée aux pouvoirs compétents par une délibération du conseil municipal du 16 janvier 1921, réuni sous la présidence du maire Jean Lavaivre. Il s'agissait de ne pas confondre Chamonix avec Chamoux (Savoie) et d'autres communes aux noms proches, d'éviter les erreurs dans le service des correspondances postales, aussi parce que de nombreuses correspondances portaient l'indication « Chamonix Suisse » et pour se réapproprier le mont Blanc, dont la renommée était exploitée par nos voisins suisses au bénéfice de leurs stations

VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE

Depuis le 1er janvier 2022, vos demandes de permis de construire, de déclarations préalables et de certificats d'urbanisme peuvent être faites sur la plateforme ideau.atreal.fr. Cela répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics. Le service Urbanisme reste à votre disposition afin de vous accompagner tout au long de la procédure : 04 50 53 75 35. Pour information, le dépôt des dossiers sous format papier est toujours possible.

RELAI DE LA FLAMME DU SOUVENIR

À l'occasion du 11 novembre 2021, le 27° Bataillon de chasseurs alpins, l'École Militaire de Haute Montagne et l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Haute-Savoie ont organisé un « Relai de la Flamme du Souvenir » dans le département, en hommage à tous les combattants. La flamme du Soldat inconnu confiée au 27° BCA sous l'Arc de triomphe est passée par notre territoire le 10 novembre, accueillie par nos élus, les représentants d'associations d'anciens combattants et de jeunes élèves.





VILLAGE ZÉRO DÉCHET

La Communauté de communes de la vallée de Chamonix a organisé une journée spéciale « réduction des déchets » le samedi 27 novembre 2021 à la médiathèque de Chamonix. Élus et agents de la collectivité en charge de ce domaine ainsi que des acteurs locaux engagés pour la réduction des déchets ont accueilli un public nombreux, curieux et motivé! Toute l'après-midi, des jeux et animations étaient proposés pour les petits et les plus grands sur le lombricompostage, la récup', la fabrication de cosmétiques bio, l'upcycling, la création de déco de Noël zéro déchet...

ALPAGES / RETOUR DU LOUP : LA COLLECTIVITÉ MOBILISE DES MOYENS

Suite au retour du loup dans la vallée de Chamonix en 2020, la Communauté de Communes a mobilisé des moyens permettant à la fois un accompagnement technique et financier des éleveurs ovins et caprins, un suivi écologique de l'espèce et une sensibilisation du grand public au sujet. Dans ce but, cinq réunions publiques ont été organisées en décembre 2021 dans l'ensemble des communes du territoire, permettant de présenter les actions entreprises et d'échanger avec l'ensemble des acteurs concernés.

BRÈVES

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE: LIEUX DE VOTE, INSCRIPTIONS, PROCURATIONS

Les bureaux de vote 1 à 8 de Chamonix pour l'élection présidentielle programmée les 10 et 24 avril 2022 seront exceptionnellement installés à l'Espace culturel Michel Croz / EMC2 et non au Majestic comme habituellement. Le vote du bureau 9 se fait quant à lui à la Salle du Village d'Argentière.

La clôture des inscriptions ou des changements d'adresse sur la commune est prévue via le téléservice jusqu'au 2 mars (**service-public.fr**), ou avec le formulaire papier jusqu'au 4 mars à déposer à la mairie sur rendez-vous ou par courrier. La refonte est organisée à l'issue de la clôture des inscriptions. Tous les électeurs inscrits recevront leur carte électorale.

Depuis le 1^{er} janvier, le mandataire peut être inscrit dans une autre commune que le mandant. Les électeurs peuvent disposer d'un maximum de 2 procurations dont une seule établie en France.

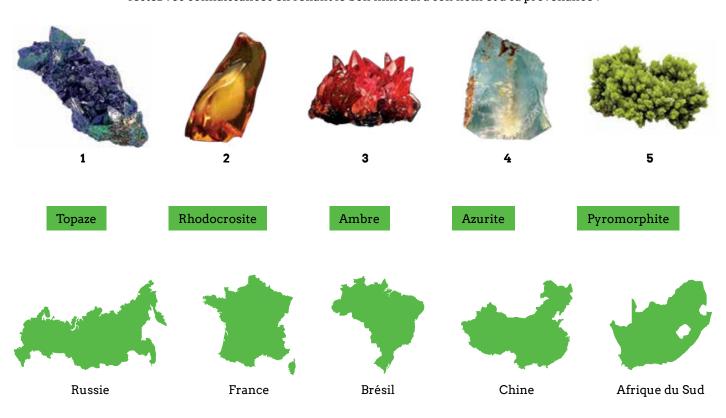
La procédure d'établissement d'une procuration reste inchangée. Elle peut s'établir en ligne via le lien maprocuration.gouv.fr ou via le formulaire à remplir en présence de l'autorité habilitée (gendarmerie, police nationale...). La procédure en ligne ne dispense pas le mandant de se déplacer et de faire valider sa demande auprès de l'autorité judiciaire.



JEUX

FOUS DE CAILLOUX?

Testez vos connaissances en reliant le bon minéral à son nom et à sa provenance!



Réponses : 1 Azurite, France 2 Ambre, Russie 3 Rhodocrosite, Afrique du Sud & Topaze, Brésil 5 Pyromorphite, Chine

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES



2021

BÉRA Gabriel 05/10 SAIFI Ravane 06/10 **BOSSONNEY Garance 08/10** DEVOUASSOUX Pavel 09/10 BLOQUET FRITZELL Oskar 12/10 TRÉSALLET Paul 18/10 CANDELA VIALLON Uma 18/10 EL HAKIMI Anas 19/10 MARTIN Camille 26/10 CHEILAN Oscar 02/11 MOINDZE Inès 08/11 MICHEL Billie 08/11 MOUSSINE-POUCHKINE WALLÉN Lou **15/11** HAMDI Sara 19/11 BELLILI Abderrahmane 20/11 PORTER Raphael 22/11

AMBLARD Jeanne 23/11
PENUELAS LACHENAL Maïwen 01/12
HAMDI Achille 03/12
BOSSONNEY Jean 15/12
DEPREZ Zola 16/12
QIANG Théo 18/12
HAMADI Elyas 22/12
BOUCHAAÏBI Issrae 22/12
TREVES Iris 23/12
TAVERNIER Gaspard 25/12
MUSSO Victoria 25/12

2022

MARS Paulin 06/01 CUNAUD Maryvonne 07/01 NETO OLIVEIRA Diego 12/01 GUERRIER Fleur 16/01 COLLET Noa 19/01 PISSARD-MANIGUET Simon 21/01 DERYCKE Lily 22/01

MARIAGES



2021

GERMAIN Eloïse & BAZ Gaëtan 23/10 DUPARC Romain & DUBOIS Charlène 23/10 CUNY Alexandre & MULLER Céline 23/10

EYSSÉRIC Félicie & LEMIRE Benoit **29/10**

CONTINI Cristina & FERIGOULE Nicolas 10/12

BOURILLET Théophane & FLOURY Camille **11/12** GAUTIER Anne-Laure & CHARROUX Hervé **21/12**

2022

SALIS Marco & DA COSTA SALGADO Lara Cipriana **08/01** BRUAS Thibaud & VISERY Caroline **29/01**

DÉCÈS



2021

SCAILLIEREZ Vincent 30/09 BOSSONNEY François 14/10 PERRIN née MALISSARD Odette 17/10 PECHE née HENRYON Paulette 21/10 ARSON née PERRIER Mireille 29/10 COURBE-MICHOLET née NAST Arlette **29/10** STRATIGEAS Georges **02/11** MIEUSSET née BORGHINI Angèle RAVANEL née COULONGES Gisèle 10/11 PERRET Pierre 10/11 CACHAT née ROMAGGI Cécile 12/11 SCIPION Luc 13/11 GAVACHE Romain 14/11 VOUILLAMOZ née PELLETIER Suzanne 20/11

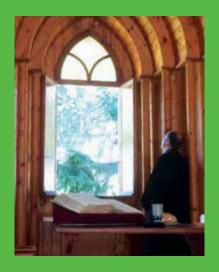
GIAZZON Joseph 21/11

SCHLEICHARDT Rudolf 22/11 CHAVAZ Léon 23/11 CHOUPIN Régis 24/11 LEPÈRE Madeleine 03/12 VIETTE Claude 04/12 DUFOUR née AMABLE Madeleine 10/12 ZERMATTEN née SIMOND Alberte 10/12

2022

MOLLIER Claude 09/01
DUCERF François 11/01
RUBAT Marcel 14/01
ONDE Didier 15/01
COUTTET née COUTTET Marcelle 15/01
CHANGEAT Marc 20/01
PACHE Michel 22/01
TOSEL soit TOSELLO née
FRASSERAND Marie-Hélène 22/01
CHARLET Rolande 24/01
PEREZ-MONTEJO Fabrice 28/01

DÉCÈS DU PASTEUR ROMAIN GAVACHE



Nous avons appris avec tristesse le décès de Romain Gavache, pasteur de la communauté proà Chamonix. Né à Nice en 1981. Romain avait tout d'abord été pasteur sur le secteur de Vienne-Roussillon-St Vallier dans l'Isère de 2008 à 2016. Il était pasteur de Chamonix, mais aussi de Megève et de Cluses depuis 2016. Durant son ministère, il a notamment oeuvré pour créer des liens entre les communautés anglaise et française. Pasteur d'ouverture et de partage, il a développé les actions sociales de la paroisse et accueillait, avant le covid, la communauté musulmane chaque vendredi et durant le Ramadan. Pasteur aux idées originales, il avait créé l'Ultra Pray à l'occasion de l'UTMB, installé une patinoire devant le presbytère, « la templinoire » et organisé plusieurs expositio<u>ns</u> culturelles notamment avec son ami le dessinateur Baudoin mited Festival...). Dernièrement, il travaillait sur le projet de rénovation énergétique du temple et du presbytère pour créer un lieu vivant, polyvalent et fonctionnel à la fois pour la communauté protestante mais aussi pour les communautés et associations locales. Nos sincères pensées vont à sa femme et à leurs deux enfants.

EXPRESSION POLITIQUE

La Tribune de la liste « Ensemble le pouvoir d'agir » Éric Fournier

Budget 2022 : des investissements importants pour le cadre de vie et la transition énergétique

Après deux années difficiles sauvées en grande partie par des efforts budgétaires partagés et la clause de sauvegarde de l'État jusqu'en 2021, les élus de la commune de Chamonix-Mont-Blanc adoptent un budget parmi les plus importants de ces 10 dernières années, avec plus de 13 M € d'investissement, essentiellement consacrés à l'amélioration du cadre de vie et à la transition écologique.

Cette politique de maintien à haut niveau des investissements est rendue possible par la réduction du poids de la dette et les bons résultats budgétaires obtenus par la municipalité ces dernières années. Ces fondamentaux lui autorisent de solides capacités d'emprunt au service de la population et d'investissements d'avenir, tout en maintenant stables les taux d'imposition pour la 6e année consécutive et en augmentant de 2% les participations financières aux associations.

Ils lui permettent ainsi d'opérer des choix cruciaux pour définir les contours du développement durable de la vallée de demain et accélérer les transitions de toute nature. Énergétique d'abord, car la lutte pour la qualité de l'air et l'adaptation au changement climatique répondent à des enjeux majeurs. Économiques et sociales ensuite, avec la nécessité d'adapter le patrimoine montagnard et de permettre à ceux qui le souhaitent de vivre et travailler au pays avec des services publics de proximité qualitatifs.

Transition énergétique et mobilités douces

Près de 3 Millions d'euros sont ainsi consacrés à la transition énergétique et aux mobilités responsables, avec d'importants travaux de rénovation énergétique sur le patrimoine bâti, dont la MJC (530 K €), l'école

d'Argentière, la Maison Charlet Straton à Argentière ou la maison garde barrière de Montroc. Parce que l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de l'air sont prioritaires, la municipalité poursuit la piétonnisation du centre-ville rue du Lyret, rues Whymper et Michel Croz et rue des Écoles pour 400 K €, étend la piste cyclable en haut de vallée pour 300 K€, repense et aménage la circulation des transports en commun et le stationnement en site propre aux parkings du Tour (500 K €), des Grands Montets et au carrefour du Montenvers, renouvelle pour 200 K € le parc roulant avec des véhicules moins polluants et crée cette année 15 bornes de recharge supplémentaires parkings du Centre Ville et St-Michel pour répondre à l'offre grandissante. 500 K € sont également prévus pour la réintroduction de la nature en ville avec la végétalisation de la place du Mont-Blanc, en lien avec la rénovation du Musée Alpin.

Cadre de vie

Le mieux vivre à Chamonix est une priorité pour l'équipe municipale qui souhaite avant tout améliorer le quotidien de sa population. Le budget communal lui est ainsi majoritairement consacré, avec là aussi près de 3 M € dévolus à l'amélioration du cadre de vie, aux services à la petite enfance avec plus de 300 K € de travaux de rénovation des écoles. restaurations scolaires crèches, et garderies, à la sécurisation de la voirie dont plus de 100 K € pour l'aménagement des trottoirs et 200 K € pour la mise en conformité des arrêts de bus. 300 K € seront investis dans l'aménagement du restaurant des Tennis, plébiscité des locaux comme des touristes, et plus de 400 K € dans la création d'une chambre funéraire et le réaménagement du cimetière.

Un budget résolument tourné vers sa population à l'année puisque plus d'1,6 M € sera consacré au logement permanent avec le début des opérations de création de logements aux Favrands et aux Grassonnets et l'acquisition du gîte de la Tapia pour 1,1 M €. Un combat continu de la collectivité pour fixer des résidents actifs dans la vallée, qui se voit récompensé avec la barre des 9 000 habitants à nouveau atteinte en 2021 et l'annonce par la Ministre du logement ce 7 février de la révision du zonage de tension de la commune en A.

Patrimoine montagnard

Autre volet important de ce budget pour conforter l'économie de la montagne de demain, la conservation du patrimoine montagnard et la sécurisation de l'accès à la montagne pour près d'1 M € dont 600 K € de travaux d'entretien et de renouvellement des emblématiques refuges de Charpoua, des Cosmiques et du Couvercle, 200 K € pour la DZ des bois et 100 K € pour l'Office de haute montagne. Par ces investissements anticipatifs indispensables, les élus se donnent les moyens de garantir les conditions d'accès à la haute montagne pour la commune berceau de l'alpinisme.

Culture et vie associative

Enfin, parce que la culture pour tous est un facteur essentiel de cohésion et d'égalité territoriales, mais aussi un outil indispensable de diversification touristique, les élus ont souhaité lui consacrer un budget ambitieux en allouant 350 K € à une programmation artistique aussi éclectique que de qualité, mais aussi plus de 200 K € à des travaux d'aménagement de la maison de la Tournette et du Chalet du col des Montets, pour la valorisation du patrimoine culturel et naturel exceptionnel de la vallée, en complémentarité avec la politique développée au niveau intercommunal.

EXPRESSION POLITIQUE

La Tribune de la liste « Chamonix S'engage » François-Xavier Laffin

RÊVONS ENSEMBLE ET FAISONS UN VŒU...

Chamonix S'engage! s'unit pour vous adresser tous ses vœux: puisse l'année 2022 être plus sereine et moins compliquée pour tous. Nous souhaitons pour Chamonix et ses habitants des projets ambitieux et innovants, respectueux de notre population et de notre qualité de vie dans la perspective d'une transition énergétique réussie.

Dans un futur proche... On traverserait les rues piétonnes sans croiser de véhicules, on respirerait un air sain à pleins poumons, on déambulerait dans des voies bien dégagées en hiver en redécouvrant le charme de Chamonix sous un ciel bleu clair contrastant avec le blanc de nos montagnes. Les piétons et les poussettes seraient rois et se sentiraient en sécurité. Les cyclistes seraient heureux de passer d'une commune à l'autre sur les pistes dédiées. Les sportifs de tous âges pratiquant leurs passions dans un centre sportif modernisé retrouveraient le sourire. Les livraisons se feraient en vélo ou en petits véhicules électriques. Nos visiteurs stationneraient leurs voitures sur des parkings de désengorgement à l'extérieur de la ville et n'en auraient plus besoin durant leur séjour : ils seraient transférés en navettes confortables électriques ou à hydrogène dans leurs hôtels ou leurs résidences. Notre « pass belle vallée » permettrait d'utiliser les navettes fréquentes et régulières, le train ou encore les cabines par câble qui nous déposeraient au plus près des endroits stratégiques. Le tri de nos déchets serait simplifié grâce à des ambassadeurs du recyclage. Une ressourcerie à Chamonix donnerait une seconde chance à nos meubles et objets, permettrait de récupérer les matériaux de chantiers non utilisés et aiderait nos habitants à rénover à moindre coût.

Lors des pics de pollution, seuls les camions pour les denrées vitales seraient autorisés à traverser le tunnel. L'éclairage public serait modulé en fonction de la fréquentation par des détecteurs et respecterait d'avantage la vie nocturne de la faune.

Le grand hôtel Couttet accueillerait un campus de formations pour accéder aux divers métiers dont notre économie a besoin (hôtels/restaurations, remontées mécaniques, etc) et ferait ainsi bénéficier notre vallée d'un vivier de personnes qualifiées.

Une végétation aussi belle que nourricière adaptée à nos climats se développerait dans les écoquartiers et sur les places où joueraient joyeusement les enfants en toute tranquillité.

Le lac d'eau claire derrière la piscine accueillerait les familles pour la baignade et les jeux, les plages d'antan revivraient. On entendrait à nouveau le chant des oiseaux, on apprécierait le calme et le silence, on respirerait un air pur et on ne craindrait plus pour sa santé.

Chamonix reconnue pour son cadre exceptionnel et sa délicieuse qualité de vie, deviendrait source d'inspiration au-delà de nos frontières...

Pour tout cela nous vous souhaitons une très bonne année et vous adressons nos meilleurs vœux.

Chamonix S'engage!

La Tribune de la liste « Une nouvelle voie » Denis Ducroz

La polémique serait-elle un sport communal où la page 22 du bulletin répondrait par avance à la 23 qui lui a été soumise à l'avance pour démolition? Serait-on indigne d'une élection si l'on pose des questions sur une politique générale avec plusieurs mandats de retard sur ceux qui la conduisent? Doit-on se voir reprocher un manque de propositions quand on ne sait pas dans quel avenir les imaginer?

Nouvelle voie voudrait savoir vers quelle Vallée nous emmène l'équipe au pouvoir, quand le prix du m² désespèrent ceux qui y travaillent. Est-ce la vocation de Chamonix de garantir aux uns espace et silence en « offrant » aux autres salaire et transports ? À qui réserver les derniers terrains à l'abri des avalanches ? Pourquoi les saisonniers à loger sontils toujours plus nombreux ? Quelle place pour les commerces de première nécessité ? Quelle image donner à nos visiteurs si nos prix ne reflètent que leur « consentement à payer » ? Quelle position tenir dans nos délégations de service public ? Jusqu'où allons-nous urbaniser le Montenvers ? Pour qui ? La montagne elle-même

ne nous indique-t-elle pas la fin d'un système?

Alors oui, le mix énergétique nous implique, mais vers quel usage : des remontées mécaniques et de la neige artificielle ? Dans la capitale mondiale de... l'adaptation ?

Quand les services font bien ce qu'on attend d'eux, la gestion n'est pas en cause mais l'orientation, elle, peut se discuter. On nous écoute mais on ne nous propose que de valider des décisions déjà prises.

PORTRAIT

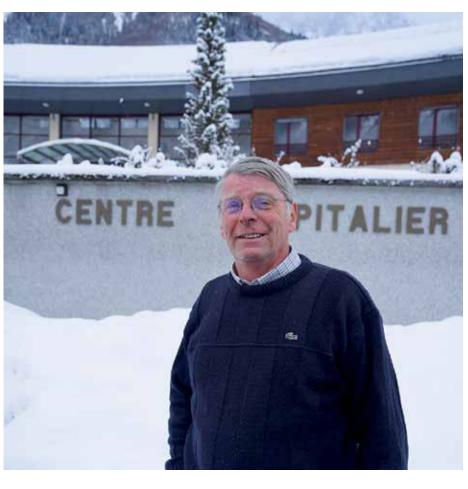


MICHEL MORICEAU

Médecin engagé sur le front du Covid



Lorsque survient la crise du Covid, l'heure de la retraite a déjà sonné! Comme d'autres praticiens hospitaliers ou libéraux, il reprend du service. Et participe à de nombreuses réunions à l'hôpital, à l'Ehpad au plus près des plus fragiles ou dans les



centres de vaccination organisés par les communes. « Il était indispensable que tous les médecins disponibles s'engagent dans cet effort. De même que l'hôpital devait adapter son fonctionnement pour faire face à une crise sans précédent » avance Michel Moriceau. « Il a fallu qu'on soit à l'écoute et réactif aux demandes des collectivités locales. On a pu compter sur l'engagement et la solidarité des personnels soignants et administratifs, sur notre pharmacie des HPMB, sous l'impulsion et avec le soutien de l'ARS (Agence régionale de santé) et de la Caisse d'assurance maladie. Chacun a œuvré dans le même sens, celui de l'intérêt des personnes touchées par le Covid mais aussi des personnes malades qui voyaient leurs rendez-vous médicaux reportés. Cela nous a permis de mieux connaître élus et services des communes, de travailler ensemble en recherchant la meilleure efficacité. dans une écoute et un respect réciproques. Nous avons mesuré le dévouement des personnels, aux Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc comme aux Airelles et à la maison Hélène Couttet. »

Michel Moriceau tire des premières leçons positives de la crise. « Il y en a! Tout le monde a pris conscience qu'il fallait agir de façon collective ». Il a apprécié l'engagement de tous, notamment des élus des différentes communes et des personnels communaux « qui ont su s'adapter avec beaucoup de compétence et de discrétion. » Il a apprécié que l'hôpital se décloisonne et s'ouvre sur la ville, en lien avec la population et la médecine de ville. Il a décelé chez beaucoup cette conviction d'accomplir une tâche qui les mène au-delà de leurs propres problèmes personnels. « Participer à cette œuvre commune nous imprégnera durablement comme nous a imprégné dans les années 80 le fait d'avoir pris en charge les malades du sida » poursuit Michel Moriceau. « Cette forme de dépassement donne une dimension supplémentaire au quotidien, donne du sens à l'engagement qui est le nôtre. Penser à l'autre est quand même plus intéressant que de regarder tous les matins l'évolution du CAC 40!».

Comme l'a écrit récemment Michel Moriceau, qui est également président du Salon du livre de montagne de Passy et auteur de nombreux livres : « En période de troubles, la tentation est grande de s'abandonner, de ne plus regarder autour de soi, de ne plus goûter le sel de la vie. La pente peut être raide. C'est alors que le livre est tendu comme une main pour ne pas glisser davantage. Il redonne l'envie de remonter, de s'ouvrir aux autres et d'espérer. » La lecture comme souverain remède pour dissiper tous les chagrins!